

ATTENTION

LE

REGLEMENT

A CHANGE

Merci de prendre connaissance des modifications **sous peine de voir vos films refusés !**



INSCRIPTION A CINE EN HERBE

Compétition Vidéo Nationale Inter Lycées

Le Cinémato'griffes

Le mercredi 28 mars 2012

Au **Théâtre Gabrielle Robinne** à Montluçon

De 9h 30 à 12h et de 14h à 16h30

Palmarès à 18h

Participation 35 Euros par Lycée

NOM, ADRESSE ET TELEPHONE DE L'ETABLISSEMENT :

.....
.....

NOM DU PROFESSEUR RESPONSABLE téléphone, e-mail :

.....
.....

Combien de classes et d'élèves participeront :

.....

Combien de films pensez-vous inscrire à la compétition « Cinémat'ogriffes » ?

.....

Votre établissement possède :

- Un atelier audiovisuel
- Une option L Cinéma-audiovisuel (option obligatoire)
- Une option facultative

Ce document est à retourner par courrier ou par fax au LYCEE MADAME DE STAEL

Avant le 16 décembre 2012

Ciné en Herbe

1, rue Madame de Staël

03100 Montluçon

Fax : 04 70 09 79 09

Tél. : 04 70 09 79 00

Interlocutrice: Jennifer Guerard: 06 99 06 52 42

e-mail : jg@ceneenherbe.com

REGLEMENT Cinémato'griffes

24^{èmes} **RENCONTRES** Ciné en Herbe

Montluçon, le mercredi 28 mars 2012

Le principe est la confrontation entre des productions de lycéens (de la seconde à la terminale comprise) et collégiens, présentées par leurs réalisateurs, sous le regard critique des professionnels.

Les débats débouchent sur une remise de prix.

Chacun peut présenter les réalisations de son choix (réalisées dans l'année scolaire 2010-2011 et 2011-2012), dans les catégories suivantes : fiction, documentaire, clip, reportage, animation, excepté les films à caractère commercial ou promotionnel, dans la limite de 4 films en spécialité (1^{ère} et term.), 2 films pour les options facultatives (1^{ère} et term.) et 3 films pour les classes de seconde art visuel et les ateliers artistique (collège et lycée) *

La démarche de Ciné en Herbe se veut pédagogique et s'inscrit dans le cadre des programmes officiels qui stipulent que la confrontation des productions de l'élève à un public fait partie intégrante de sa démarche créatrice et globale.

Conditions :

- **LE FILM DOIT ETRE PRESENTE PAR LES REALISATEURS, QUI S'ENGAGENT A ETRE PRESENTS A LA COMPETITION ;**
- L'inscription ne sera ferme que si elle est accompagnée du **règlement de 35 €** (chèque à l'ordre de ciné-en-herbe) par lycée. (Il est toutefois conseillé aux lycées candidats de numérotter leurs films dans l'ordre de leur préférence pour le cas où Ciné en Herbe devrait sélectionner un certain nombre de films par lycée) ;
- Le transport, l'hébergement et les repas restent **à la charge du lycée candidat ;**
- Les auteurs des réalisations autorisent leur diffusion sur le site www.cineenherbe.com sous réserve de droits libres, ainsi que leur reproduction sur DVD, dans le cas où elles seraient primées.

Nous insistons sur le fait que chaque film ne devra pas excéder 10mn.

- 1 seul film par support, **SANS MENU** (donc démarrage automatique de la lecture au chargement du disque)

- Marge obligatoire de **6 à 8 secondes** de noir avant le film

- Support **clairement identifié** (titre du film, établissement, durée, support originel de tournage, spécification N&B/couleur et audio obligatoire)

- Chaque DVD ou BLU-RAY sera **vérifié par vos soins** sur différents lecteurs avant envoi à Ciné en Herbe

Tout document envoyé qui ne répondra pas à ces spécifications ne pourra faire l'objet d'une sélection pour la compétition.

Plusieurs catégories de prix seront décernées par Ciné en Herbe :

- Catégorie atelier vidéo ou art visuel
- Catégorie option obligatoire
- Catégorie option facultative

Jury :

- Les réalisateurs présents aux Rencontres pour les prix : Conseil Général d'Allier, Conseil Régional d'Auvergne.
- Ville de Montluçon.

LES PRIX SONT DECERNES AUX ETABLISSEMENTS ET NON AUX LYCEENS

L'inscription et la participation au « Cinémato'griffes » de Ciné en Herbe impliquent l'acceptation sans réserve du présent règlement.

* NB : Ces limites valent pour les 2 années scolaires.



Veillez renvoyer cet imprimé signé avec la fiche d'inscription

FICHE TECHNIQUE
(Compétition Vidéo des Lycées)
CINE EN HERBE

A renvoyer avec chaque film, **pour le 5 mars 2012:**

Attention : **UNE FICHE PAR FILM** et **UN FILM PAR SUPPORT**
Formats de projection acceptés : **DVD ou Blu-ray**

TITRE DU FILM :

DUREE DU FILM :

CATEGORIE du FILM :

- Option obligatoire
- Option facultative
- Atelier

AUTEURS PRESENTANT LE FILM (présence obligatoire):

<u>ETABLISSEMENT</u> :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
<u>Nom du Responsable</u> :	
Adresse :	
Téléphone personnel	
Courriel :	

RESTAURATION

24^{èmes} **RENCONTRES** Ciné en Herbe

Montluçon les 26, 27 et 28 mars 2012

<u>ETABLISSEMENT</u>	
Adresse	
Téléphone	
Fax	
E mail	
<u>NOM DU RESPONSABLE</u>	
Adresse	
Téléphone personnel	
E mail	
Nombre d'élèves	
Nombre d'accompagnateurs	

REPAS PRIS AU LYCEE MME DE STAEL (4.50 € par REPAS)

<u>Jour</u>	NOMBRE D'ELEVES	x 4.50	TOTAL
Mardi midi			
Mardi soir			
Mercredi midi			

TOTAL : €

**FICHE ACCOMPAGNEE DU REGLEMENT A L'ORDRE DU
LYCEE MME DE STAEL**